



RAPPORT PÉDAGOGIQUE ANNUEL DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

18, Rue de la Haute Garenne
42400 SAINT CHAMOND
RNE: 0421486M

Date de Présentation aux personnels : le 22/09/2020
Date de Présentation en conseil d'administration : le 03/11/2020

Références :

- Articles L421-4 et L421-5 du code de l'éducation, modifié par la loi 2013-595 du 08 juillet 2013
- Guide pour le rapport pédagogique annuel du chef d'établissement

I) Analyse de l'action conduite dans le domaine pédagogique

1) Choix stratégiques de répartition des moyens et de mise en œuvre des dispositions nationales (devoirs faits, évaluations...) notamment pour répondre à la spécificité et à la diversité des élèves (ex : groupes, co - enseignement, répartition des IMP, etc...)

En référence à la préparation de la Rentrée 2020 et aux caractéristiques du public scolaire concernant la ventilation des moyens relatifs à la DHG, il avait été décidé les dispositions suivantes :

- Choix de 5 divisions de 6ème en raison de la prévision d'une forte montée des effectifs en provenance des écoles notamment privées de Saint Chamond (26 élèves constatés à la rentrée 2019), **simultanément couplée à l'accueil important d'élèves en difficulté scolaire parmi les élèves de 6ème.**
- Présence de dédoublement en français (niveaux 6ème et 3ème) et en mathématiques (niveaux 6ème, 5ème, 4ème) à raison d'une heure par quinzaine, pour chaque groupe, afin de réduire les écarts en termes d'acquis scolaires attendus en fin de cycle 3 et 4

A la rentrée 2019, nous constatons 408 élèves (+4,3% établissement pour 0,9 % sur le département) en date du constat de rentrée, en lieu et place d'une prévision académique de 391 élèves. En janvier 2020, nous constatons 412 élèves alors que les prévisions académiques pour la rentrée 2020 étaient de 404 élèves (celles du chef d'établissement à 416). **A ce jour, 18/09/2020, nous observons un effectif scolarisé de 420 élèves soit 29 élèves de plus qu'au constat de rentrée de 2018.** Il est remarqué une plus forte provenance d'élèves depuis les écoles primaires privées (28 élèves, n'ayant pour la très grande majorité d'entre eux, aucune difficulté scolaire)

En termes d'indicateurs constatés, la répartition en termes de CSP à la rentrée 2019 était la suivante :

Distribution par PCS regroupées - onglet EP		2015	2016	2017	2018	2019
Cadres supérieurs et enseignants	Etab	8,8	11,1	8,8	9,5	7,8
	Dépt	8,0	8,1	7,8	8,1	7,1
	Acad	6,1	6,1	5,9	6,0	5,9
	France	6,6	6,6	6,6	6,7	6,8
Cadres moyens	Etab	11,7	16,4	17,0	17,4	16,2
	Dépt	7,6	8,1	7,7	7,7	7,9
	Acad	8,2	8,1	7,8	7,5	7,7
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	Etab	18,9	17,6	16,5	19,4	19,4
	Dépt	14,9	14,6	15,1	15,6	16,0
	Acad	19,5	19,3	18,4	19,4	19,7
Ouvriers et inactifs	Etab	52,5	47,1	46,8	48,6	56,4
	Dépt	61,0	59,6	57,4	53,7	52,2
	Acad	59,7	59,4	58,2	56,7	56,8
Non renseignée	Etab	8,0	7,8	11,0	5,1	0,2
	Dépt	8,6	9,6	12,0	14,9	16,8
	Acad	6,6	7,2	9,8	10,6	9,9
	France	5,5	5,3	8,1	7,0	7,2

Néanmoins, l'établissement accueille donc, très majoritairement un public scolaire relevant de l'Éducation prioritaire. A cette rentrée 2020, 56,42 % des élèves inscrits relèvent des CSP défavorisées.

Les résultats aux évaluations 6ème confirment, en termes de difficultés scolaires, la nécessité de consolider les acquis des élèves de fin de cycle 3 durant le courant de leur 1ère année de collège notamment en mathématiques, d'où les choix opérés en matière de dédoublement en cycle 3 mais aussi en 4ème et 3ème. Ce choix permet d'intégrer dans l'enseignement des mathématiques par la conduite de l'Accompagnement personnalisé, l'utilisation de plusieurs logiciels.

Score en mathématiques	Etab	232,6	241,7	214,5
	Dépt	253,6	251,6	248,9
	Acad	254,2	253,5	253,6
	Région	254,6	254,4	254,2
Score en français	Etab	241,2	242,7	229,4
	Dépt	252,9	253,6	253,4
	Acad	256,4	257,0	257,9
	Région	254,9	258,0	258,5

Les indicateurs présents à la rentrée 2019 en termes de performance scolaire et éducative, sont les éléments suivants :

- Les résultats au DNB de 2019 avaient progressé (80 % à 82%) ainsi que le taux d'accès de la 3ème au DNB (80 % à 84%).
- Néanmoins, il existe encore une très forte disparité de réussite entre les filles et les garçons aux épreuves ponctuelles (2.7 points d'écart en faveur des filles) et entre les élèves issus des CSP favorisées et des élèves issus des CSP défavorisées (12 pts pour les cadres supérieurs – 10 points pour les cadres moyens et 7,2 points et 7,6 points pour les CSP employées, ouvriers commerçants et inactifs)
- Les décisions d'orientation de fin de 3ème sont globalement en progression et ils reflètent une promotion d'élèves plus engagés scolairement : en Seconde Générale et Technologique (59,78% en Juin 2019 – 64,50 % en Juin 2020), en Seconde Professionnelle (31 ,52% en Juin 2019 - 26,58 % en juin 2020) , en 1ère année de CAP (5,3 % hors ULIS et 8,7 % au global en juin 2019 – 5,06 % hors ULIS et 08,86 % au global en juin 2020). **Concernant les résultats d'affectation, au 10/07/2020, aucun élève sans affectation n'était constaté à l'issue de la classe de 3ème.**
- Les résultats de l'orientation en fin de classe de seconde générale et technologique sont satisfaisants et régulièrement au dessus des moyennes départementale et académique. Les indicateurs APAE sont les suivants :

Devenir des élèves à la fin de 2nde GT - onglet EP					
Fin JUIN		2016	2017	2018	2019
1E Générale	Etab				73,4
	Dépt				60,7
	Acad				50,9
	France				54,0
1E Scientifique	Etab	41,2	37,5	42,9	
	Dépt	32,7	27,6	30,3	
	Acad	27,3	24,6	26,0	
	France	25,9	25	24,9	
1E Littéraire	Etab	7,8	6,3	6,1	
	Dépt	12,1	12,4	13,2	
	Acad	8,3	7,5	8,8	
	France	9,1	9,1	9,1	
1E Economique et Sociale	Etab	23,5	25	24,6	
	Dépt	16,4	17,3	16,5	
	Acad	15,9	17,2	16,0	
	France	18,0	18,7	18,9	
1E ST2S ou STG ou BT Services	Etab	17,6	12,5	16,3	17,2
	Dépt	17,6	23,8	19,0	19,9
	Acad	21,9	27,4	24,4	25,2
	France	23,4	24,2	23,5	24,1
1E STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	Etab	7,8	18,8	8,2	3,1
	Dépt	11,2	9,9	10,1	7,1
	Acad	11,7	11,3	10,5	9,8
	France	9,1	9,4	8,7	7,9
1E BTN Spécifique	Etab	0,0	0	0,0	0,0
	Dépt	0,2	0,2	0,0	0,2
	Acad	0,2	0,1	0,2	0,2
	France	0,3	0,3	0,3	0,3
2nde Pro	Etab	0,0	0	2,0	1,6
	Dépt	0,7	2,3	2,0	3,5
	Acad	1,8	2,4	2,0	1,4
	France	1,7	1,9	1,7	1,5
CAP	Etab	0,0	0	0,0	0,0
	Dépt	0,0	0,5	0,0	0,2
	Acad	0,1	0,3	0,2	0,2
	France	0,2	0,3	0,3	0,3
1E Pro	Etab	0,0	0	0,0	1,6
	Dépt	2,0	1,8	2,6	1,9
	Acad	2,4	1,9	2,1	1,9
	France	3,6	3,6	4,0	4,1
Redoublement	Etab	0,0	0	0,0	3,1
	Dépt	4,6	2,9	4,4	5,7
	Acad	8,4	5,9	8,1	8,2
	France	5,9	5,2	6,1	5,3
Autres situations	Etab	2,0	0	0,0	0,0
	Dépt	2,4	1,3	2,0	0,9
	Acad	2,0	1,5	1,8	2,3
	France	2,7	2,2	2,6	2,5

- Les décisions d'orientation en 1ère série générale en 2019 : +12,7 points relativement à la moyenne départementale
- Les décisions d'orientation de maintien en R2019 : -2,6 points relativement à la moyenne départementale
- Les décisions de réorientation en filière professionnelles en R2019 : - 1,9 points relativement à la moyenne départementale

Concernant les moyens attribués, à la rentrée 2019, au dispositif devoirs faits, ils ont seulement permis de financer l'ensemble des heures d'aide aux devoirs fixés à l' E.D.T des classes de 6ème ainsi que des prises en charge d'élèves volontaires sur les autres niveaux d'enseignement. A la rentrée 2020, la notification d'une première enveloppe de moyens équivalente à 409 H.S.E et d'1/2 heure d' I.M.P a permis de créer, pour chaque classe, 1 heure de devoirs faits intégrée à l' E.D.T selon un calendrier annuel défini à l'avance.

Concernant la ventilation des I.M.P, la charge de référent culture est partagée entre deux professeurs pour un montant d'indemnité à taux 2 pour chacune d'entre elles. Ce choix a permis de répartir la charge de travail importante induite par les nombreuses actions culturelles programmées (Classe APAC, Atelier théâtre, Collège au Cinéma, Partenariat avec la Comédie, Visites ponctuelles de sites de proximité,...). Enfin, deux professeurs se sont investis, depuis plusieurs années, dans la mise en place des parcours aménagés des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, à ce titre l'équivalent d'une I.M.P à taux 3 et d'une I.M.P à taux 1 , au global, leur sont attribuées afin de rétribuer cette mission.

A partir du deuxième trimestre, une réflexion relative à l'évaluation par compétences a été conduite au sein du conseil pédagogique. Les personnels enseignants ont bénéficié de 2 demi-journées de formation – établissement, quant à la définition des référentiels via le logiciel SACOCHE. Malgré le confinement, des assemblées générales, réunissant tous les personnels enseignants ainsi que le chef d'établissement et la C.P.E, se sont déroulés tout au long du 3ème trimestre (7 en mode distanciel et 2 en mode présentiel) afin notamment de finaliser, par discipline, le paramétrage de l'application utilisée. **A la rentrée 2020, l'établissement abandonne le système d'évaluation chiffrée pour le contrôle continu des acquis scolaires des élèves.** Cette démarche a été aussi accompagnée par Madame l' I.P.R référente de l'établissement.

Les conseils de classe se sont déroulés de la façon suivante :

- En mode présentiel au 1^{er} trimestre,
- En mode distanciel au 2ème trimestre,
- Au 3ème trimestre :
 - En mode présentiel pour les conseils de classe de fin de cycle (6ème et 3ème)
 - En mode distanciel pour les conseils dits « de cycle » pour les 5ème et 4ème.

En fin d'année scolaire, les représentants légaux ont été destinataires :

- soit du bilan de fin de cycle de leur enfant(cycle 3 ou 4)
- soit d'un courrier personnalisé comportant une appréciation de fin de trimestre relative au degré d'implication de l'élève pendant le confinement, de ses éventuelles difficultés et/ou potentialités.

2) Ouverture culturelle et sportive en lien avec les enseignements

Avant la période du confinement, des actions culturelles et sportives se sont, à nouveau, déroulées. Il s'agit notamment :

- sur le niveau 6ème, un EPI sur les Habitats impliquant les professeurs d' Arts plastiques et d'Histoire Géographie
- sur le niveau 5ème, un EPI sur l'hygiène de vie impliquant des professeurs de S.V.T, d' E.P.S et de mathématiques, un cardiologue et des sportifs locaux. Une classe de neige en partenariat avec la station des Carroz d'Arâches
- Plusieurs sorties et actions culturelles intégrées dans l'enseignement des disciplines ont été réalisées
- En groupes constitués en inter-niveaux : les projets de la chorale, du C.E.S.C , de l' E.P.S, de la section sportive

Le projet École ouverte a été initiée à la demande de l'équipe pédagogique en 2018 - 2019. Mis en œuvre à partir des congés d'hiver 2019, il a mobilisé pour l'ensemble de l'exercice 2019 :

- 8880,70€ soit un solde positif de 1782,30€,
- 230 heures effectuées par les personnels fonctionnaires impliqués dans le dispositif et exerçant dans l'établissement ou dans une école du secteur,
- 16 heures effectuées par les personnels contractuels (AED) exerçant au collège.

Régulièrement des activités se sont déroulées :

- lors des deux premiers jours des congés d'hiver, de printemps et d'automne,
- lors des congés d'été en semaine 28 et 35 (activités en nombre réduit en raison des travaux)
- sur les mercredis après midi et quelques journées en samedi

Suivant les sessions et les activités proposées, les effectifs sont variables. Néanmoins, nous observons une réelle attractivité des programmes proposés. A titre d'exemple, on a pu observer pour la session des congés d'hiver 2019, 92 élèves participants sur 412 élèves. Le panel des activités proposées est diversifié et équilibré sur les 4 domaines requis. Concernant les activités scolaires et culturelles, une cohérence est recherchée entre l'offre proposée et les activités d'enseignement proprement dites réalisées sur temps scolaire.

Enfin deux projets labellisés DAAC, à savoir « Entrelacets » et « Acteurs de l'Usine », ont été réalisés en complémentarité avec une action « Ouvriers de nos vies » réalisée en classe de 3ème, sur le roman autobiographique et l'étude de l'histoire industrielle de la vallée du Gier prologue à la création du L.I.N.G (Ligérien Interactive Numeric Game).

De même, un partenariat conventionné avec le conservatoire de Saint Chamond, a permis d'apprendre à un groupe d'élèves volontaires, à créer des environnement sonores, en MAO, à destination de la création d'un futur jeu téléchargeable sur Smartphone , le LING .

Référencé par la DANE et la DFIE, ce projet expérimental et innovant a fait l'objet de descriptions synthétiques en ligne, consultables via les liens suivants :

<https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/assemblies/auvergne-rhone-alpes/f/29/proposals/466>

<https://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article262>.



3) Dispositif déployés pour prévenir le décrochage scolaire

Travaillant en étroite relation avec leurs collègues professeurs des écoles, l'infirmière scolaire et la Conseillère Principale d'Éducation, les deux enseignants référents de ce dispositif interne ont continué d'accompagner les élèves et leur famille respective, ainsi que les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Personnalisé et des PPRE.

Ce travail collégial porte aussi sur la formation des personnels enseignants, notamment dans l'apprentissage de l'exploitation de logiciels spécifiques (AIDODYS / FLUENCE) mais aussi sur les compétences liées au diagnostic des difficultés et à la définition des aménagements à mettre en œuvre.

Ce dispositif s'appuie, depuis plusieurs années, sur les liens tissés avec les professeurs des écoles du secteur dans la transmission des informations et l'élaboration des PAP en découlant. Mais à la rentrée 2020, avec le départ de l'établissement de Monsieur Denizon, pour un poste de coordinateur ULIS, le dispositif a revu son organisation.

- Madame Etiembre, professeur des Ecoles en charge du dispositif ULIS réalisera l'accompagnement des élèves de cycle 3 à besoins particuliers
- Les professeurs principaux du cycle 4, quant à eux, prendront pleinement en charge l'accompagnement de leurs élèves pour lesquels l'élaboration ou la reconduction d'un P.A.P ou d'un P.P.R.E est nécessaire.

Durant la période de confinement, le plan de continuité des apprentissages a été mis en œuvre en demandant aux professeurs de compléter, à chaque fin semaine, un tableau de consignation des défauts de rendus, par les élèves, de leurs devoirs à faire. Ces tableaux ont été, chaque semaine, concaténés par les personnels d'encadrement (Chef d'établissement et CPE). Le service vie scolaire, en télétravail, se partageaient alors les sms d'alerte à transmettre aux familles via l'application texteo financée et utilisée par le collège. Pour les 23 élèves (frères et sœurs compris) non dotés informatiquement au début du confinement, l'établissement a financé l'acquisition de 17 matériels et leur a prêté sous l'égide d'un convention signée avec les représentants légaux.

Si cette organisation a pu permettre de maintenir un lien pédagogique entre les élèves et leurs professeurs jusqu'aux congés de printemps, et ce pour la très grande majorité des élèves ; il n'en reste pas moins qu'il a été constaté, par niveau de classe et au 11/05/2020, les pourcentages d'élèves décrocheurs suivants :

- En 6ème : 26/101 élèves au total soit 25,74 %
- En 5ème : 38/115 élèves au total soit 33,04 %
- En 4ème : 20/097 élèves au total soit 20,61 %
- En 3ème : 28/096 élèves au total soit 29,16 %

Le GPDS s'est réuni 20 fois en présentiel, et 3 fois en distanciel, et ce sur l'ensemble de l'année. **Son fonctionnement a été formalisé avec la parution d'un ordre du jour et la diffusion à ses membres, d'une grille compte rendu à l'issue du déroulement de chacune des séances.**

9 dossiers relais ont été présentés et acceptés, 7 élèves ont été suivis par ce dispositif (interruption due au confinement).

En juin 2020, à l'issue d'une période d'entretiens d'orientation, à distance, puis en présentiel à partir de la mi-mai, 6 élèves ont choisi une orientation en classe de 3ème Prépa Pro ou 3ème agricole (MFR de Saint Chamond)

4) Dispositions prises pour favoriser l'expression du potentiel des élèves comme des projets transversaux visant à développer les aptitudes des élèves.

Le projet de l'Association sportive a réuni 41 % de l'effectif élèves (dont 91 filles et 74 garçons). 4 professeurs animent celle-ci avec une proposition d'activités très variée. Comme toutes les Associations sportives, les activités et la programmation des compétitions ont été interrompues en raison du confinement. Mais à la rentrée 2020, les élèves demandent, à nouveau, à s'inscrire, en masse et ce sur tous les niveaux de classe, malgré une offre plus réduite et contrainte.

Le projet de la Freeshop (labellisée Développement durable) permet d'intégrer des élèves volontaires, scolarisés dans l'ensemble des classes de l'établissement, et parfois bénéficiant du dispositif ULIS, ce projet a été lui aussi interrompu. Il avait été prévu de réaliser un partenariat avec le Lycée professionnel Adrien Testud et d'organiser à la fin de l'année scolaire un défilé de mode avec des vêtements « customisés ». Cette initiative a été reprogrammée pour l'année scolaire 2020 – 2021 avec la création simultanée d'un atelier de confection « couture » et d'un atelier de confection « tricot » permettant aux élèves volontaires d'apprendre à travailler « la matière » dans un esprit créatif.

Le projet de création d'un jardin écologique et solidaire a débuté au 1^{er} trimestre et il a été lui aussi interrompu. Il a été immédiatement relancé et il poursuit son développement dans le cadre de l'appel à projet ECOCOLLEGE 42

Le CVC est régulièrement sollicité pour l'organisation d'événements. Exemples : Carnabad, Cross collège, Gouter de la nouvelle année, collectes caritatives au profit d'associations...

5) Préparation de l'orientation choisie.

Un forum des métiers organisé et animé par les parents d'élèves avec le concours de l'établissement s'est déroulé au bénéfice de l'ensemble des élèves de 3ème et de 4ème, le Samedi 12 Octobre 2019 de 09h00 à 13h00.

Les rendez vous d'orientation concertée pour les élèves de 3ème se sont déroulés de la façon suivante :

- 1ère phase : en semaines 5,6 et 7 ; et ce, pour les élèves en situation de difficulté scolaire pour lesquels une orientation en voie professionnelle était préconisée,
- 2ème phase , durant la période de confinement :
 - entretiens téléphoniques avec les familles conduits par les professeurs principaux,
 - communication via cybercollège (publication d'article en page publique avec alerte sms aux parents et contacts via l'outil messagerie)
 - Transmission de documents par navette courrier à la loge ou courrier postal.
- 3ème phase : à partir du 11/05/2020 ; accueil ponctuel des familles au collège en cas de nécessité.

En référence au bilan annuel de Mme BLOIS, PSY – EN, 60 élèves sur les 96 scolarisés en classe de 3ème ont été reçus par celle-ci. Ces échanges ont représenté 128 entretiens.

Les rendez vous de constitution des dossiers de demande d'affectation en 3ème Prépa Métiers ont été conduits par Madame la CPE, Présidente des conseils de classe du niveau 4ème, et ce en lien avec les Professeurs principaux et la Psy E.N.

II) Analyse de l'action conduite dans le domaine éducatif

1) Vie scolaire avec un bilan chiffré et une analyse de la vie de l'élève dans l'établissement

En référence au diagnostic effectué lors de l'établissement du contrat d'objectifs tripartite, il a été acté que l'établissement devait retrouver un climat scolaire sécurisant propice aux apprentissages scolaires. Une échelle de justice a été définie, en groupe de travail (représentants des parents et des élèves, et personnels), pour la rentrée 2019. Elle a été mise en œuvre, durant l'ensemble de l'année scolaire. Explicitée en réunion de prérentrée, cette échelle a été présentée, en heure de vie de classe, par les professeurs principaux, à tous les élèves. Lors de cette séquence de début d'année, les élèves ont pu visionner un diaporama explicatif, l'échelle des sanctions et réaliser des exercices d'évaluation de situations courantes d'infractions au règlement intérieur.

Affichés sur le panneau de la vie scolaire, ces documents sont consultables en libre accès via le lien suivant :

<https://pierre-joannon.cybercolleges42.fr/vie-de-l-etablissement/regles-de-vie/>

De fait, celle-ci a été prononcée, à l'examen des faits commis, par les élèves contrevenant aux dispositions du règlement intérieur :

■ des décisions de sanctions disciplinaires

PERIODE	N°1	N°2	N°3	N° 4 ET N°5
NOMBRE DE CONFISCATIONS DE TELEPHONE PORTABLE	24	21	13	4
NOMBRE ELEVES AYANT PLUS DE 1 CONFISCATION ANTERIEURE	5	7	2	1
AVERTISSEMENTS	11	13	14	2
EXCLUSIONS TEMPORAIRES	32	17	41	1
NOMBRE DE JOURS	70	44,5	80,5	2
DUREE MOYENNE EN PRESENCE	1,58	2,21	1,40	0,50
DUREE MOYENNE HORS PRESENCE	0,61	0,41	0,56	0,50

■ l'ouverture de 10 commissions éducatives ayant toutes été suivies de la signature d'un compte rendu, par l'élève et sa famille, et intégrant des dispositions particulières à mettre en œuvre et respecter.

■ le déroulement de 9 conseils de discipline. Sur ces 9 conseils, il est à remarquer les éléments suivants :

- 5 d'entre eux portant sur 2 situations factuelles différentes
- 2 d'entre eux portant sur le même élève,
- 6 d'entre eux, ont conduit les élèves concernés par le déroulement de cette instance, à être exclus définitivement.
- 3 d'entre eux concernaient des élèves précédemment exclus définitivement d'établissement (à savoir 2ème fois, 3ème fois et 4ème fois) et les faits commis par les élèves concernés ont amené le chef d'établissement à rédiger 3 faits établissements et 2 Signalements Article 40, adressés au Parquet .

Le chef d'établissement, accompagnée de Madame la C.P.E ont conduit le nombre de 135 entretiens éducatifs (pour 25 semaines d'activité en présence d'élèves à effectif complet) en présence des élèves et des représentants légaux concernés. Par ailleurs , en matière de prévention du Harcèlement entre élèves, Madame la C.P.E, formée depuis 2019 (1 jour en Janvier + 1 jour en Mars) à la méthode PIKAS, a pu désamorcer, sans qu'il y ait besoin de recourir aux sanctions, le démarrage de 5 situations d' harcèlement entre élèves.

Enfin, l'observation attentive des faits générateurs des sanctions conduisent à mettre en évidence les points suivants :

- Une baisse considérable du nombre de bagarres entre élèves,
- Un nombre de sanctions quasi constant en moyenne périodique mais des infractions moins graves avec de fait un recours plus fréquent à la stratégie éducative du temps d'exclusion temporaire de l'élève dans le bureau du chef d'établissement.
- Des valeurs moyennes grandement impactées, par des élèves déjà exclus, par conseil de discipline.

Concernant les relevés des données relatives aux absences et aux retards ; le recours à l'utilisation de l'application Cybercollège (à défaut de Siècle Vie Établissement qui ne permettait pas, à la rentrée 2019, un import complet de l' EDT) n'a pas permis d'obtenir des données globales cohérentes et fiables en fin d'année. Néanmoins, les absences et les retards observés ont été régulièrement saisis et n'ont pas évolué de façon majeure. Les signalements ont été adressés mensuellement à l'Autorité Académique.

Tout comme pour les sanctions, les situations d'absentéisme chroniques sont le fait d'un nombre restreint d'élèves, en risque avéré de marginalisation scolaire et sociale. Le chef d'établissement observe, qu'en référence à son expérience passée sur d'autres territoires, il n'existe pas de travail en réseau entre l'ensemble des acteurs mobilisés dans la prise en charge et le suivi des élèves en risque avéré de dérive délinquante. Concrètement et in fine, au niveau de l'établissement, peu d'éducateurs ont le réflexe spontané de travailler avec les équipes éducatives, dès lors qu'ils ne sont pas sollicités par le collège.

2) Parcours de l'élève (citoyenneté, santé, culturel)

- Les élèves effectuent régulièrement leurs 3 autres parcours avec pour objectifs la préparation de leur épreuve orale de DNB. Mais cette année, en raison du confinement, la plupart des actions entreprises ont été interrompues.
- La mise en œuvre du 1/4 heure quotidien de lecture, action en complète adéquation avec l'Axe 1 du C.O.T, a permis de développer une politique de renouvellement du fonds documentaire, notamment au bénéfice de la littérature de jeunesse. De même, de nouveaux abonnements ont été souscrits afin d'apporter aux élèves la possibilité de se cultiver quotidiennement dans différents domaines (Arts , Histoire, Sciences, Actualités contemporaines, Économie, Langues vivantes...)
- La formation des délégués conduit les personnels référents à organiser le déroulement de deux temps forts : l'un en novembre, à dimension citoyenne, et l'autre en fin d'année à dimension culturelle. Pour cette année particulière seule a été réalisé le 1^{er} temps fort.
- Plusieurs élèves sont des membres actifs du Conseil de la Vie Collégienne ou se présentent en tant que candidat(e) au C.C.J. En octobre 2019, il avait été observé à nouveau un nombre important (13 pour les niveaux 6ème et 5ème - 11 pour les niveaux 4ème et 3ème) de candidatures. Les élèves élus s'impliquent alors régulièrement dans l'organisation d'actions ou d'événements ponctuels.

3) Soutien à la parentalité

- Les parents d'élèves ont été reçus régulièrement, soit en réunion plénière, soit en entretien individuel ; à savoir : par les membres du G.P.D.S, et/ou par les professeurs principaux dans le cadre de l'établissement des PAP et PPRE, et/ou par tous les professeurs dans le cadre du suivi de la scolarité de leurs élèves, et/ou lors des traditionnelles réunions d'information (de rentrée - 4, de préparation ou de retour de séjours - 2, de bilan trimestriels – 4).
- En début d'année, l'accompagnement des parents dans la constitution des demande de bourse collège a été proposé, en groupe constitué, en salle informatique. Conduit par les personnels administratifs qui se sont partagées le déroulement des séquences programmées, cet accompagnement a été relativement efficace (Taux d'élèves boursiers 2019 > à celui de 2018).
- Durant le confinement, les référents T.I.C.E, tout comme les présidentes des conseils de classe ainsi que les professeurs principaux ont réalisé un accompagnement constant et quotidien des élèves en répondant de façon réactive aux sollicitations des représentants légaux et en communiquant par le biais des outils numériques.
- En fin d'année scolaire une aide aux parents de 3ème, les plus en difficulté dans l'utilisation des outils numériques (notamment le portail scolarité services et l' E.N.T) a été apportée en mobilisant aussi le personnel de secrétariat de direction, la Psy EN et les professeurs principaux.

4) Action sociale de l'établissement

- En 2019, l'établissement a aidé les familles à hauteur des montants globaux suivants :
 - 2 953.15 € en fonds social cantine, pour 17 familles bénéficiaires
 - 2 055.89 € en fonds social collégien, pour 10 familles bénéficiaires.
- Fin Mars 2020, il a été acquis pour les élèves, non équipés numériquement à domicile 17 terminaux (ordinateurs clients légers ou tablettes) au bénéfice de 22 élèves (jeu des fratries). Cette dépense s'est, au final, élevée à 2848,50€. Il est à noter que le collège a bénéficié d' un don du FSE de 1000€ pour réduire cette dépense.

III) Analyse de l'action conduite dans le domaine partenarial.

1) Ouverture culturelle et artistique,

- ◆ Inscriptions des niveaux 6ème et 4ème à collège au Cinéma,
- ◆ Projet DAAC concernant l'Atelier Théâtre
- ◆ Projet de classe APAC, en Partenariat avec la société GROSSPROD
- ◆ Atelier de WEBRADIO en lettres et pour Ecole ouverte avec l' Association Grossprod

2) Liens avec les acteurs économiques,

Néant à ce jour, à l'exception des liens pouvant être tissés à l'occasion des visites de stage ou des recherches de stages

3) Liens avec les collectivités, les établissements scolaires et autres institutions.

- Atelier Relais du Gier
- Université Jean Monnet – Faculté de Médecine et ESPE
- IFSI de Saint Chamond,
- Service de la Jeunesse et de la Vie Associative de Saint Chamond
- Restos du Cœur
- Écoles de secteur et Collèges publics de Saint Chamond dans le cadre du Projet de Territoire

IV) Perspectives :

■ Au niveau du fonctionnement général :

- Développement de la formalisation écrite des différentes actions du projet d'établissement à des fins de mutualisation et de transmission de l'information au sein de la communauté éducative
- Poursuite de la mise en œuvre de fiche de procédures transmissibles sur différentes actions et événements à conduire (exemples : les DNB blancs ; le pilotage de la conduite des instances, la préparation de rentrée, l'orientation post 3ème...etc.)
- Mutualiser au sein des personnels dans la maîtrise des pratiques innovantes en direction de l'utilisation des outils numériques dans la pratique pédagogique comme dans la conduite de réunions.

■ Au niveau pédagogique :

- Transition à opérer dans le suivi et l'accompagnement par les PP et les présidentes de conseils de classe des élèves à besoin particulier notamment en cycle 4
- Travailler dans une dimension inter-établissements via le projet de territoire dont l'Axe majeur est la Maîtrise du langage en s'engageant aussi dans le choix d'actions collectivement menées via des objets de travail communs (Projets exemple : LING, Projet Freeshop, Prix Kamari ...aborder la littérature théâtrale au cycle 3)
- Développer l'appétence intellectuelle des élèves en programmant des séquences récréatives mais instructives sur les temps d'étude de l'élève (diffusion en salle de permanence de différents documentaires télévisuels ou films permettant d'approfondir la connaissance de certains points des référentiels disciplinaires notamment en prenant appui sur les ressources téléchargées fournies par les enseignants et celles obtenues auprès de CANOPE Saint Etienne)

■ Au niveau éducatif :

- Projet du CESC axé prioritairement en direction de la lutte contre le Harcèlement et Cyber-Harcèlement et développement des compétences psycho-sociales des élèves
- Développer chez les élèves, des compétences d'analyse quant au nouveau mode d'évaluation employé pour décrire l'état de leurs acquisitions scolaires